

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL742

présenté par

M. Denaja, rapporteur

à l'amendement n° CL132 de M. Tardy

ARTICLE 8

Au début de l'alinéa 3, substituer aux mots : « , directeurs généraux et gérants » les mot : « et directeurs généraux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision. Il n'y a pas de gérants dans les EPIC.